

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON

ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de Brasparts.

École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. Oui

2° Par qui est-elle tenue ? (M. Le Flohic, Directeur)

R. par des instituteurs sécularisés

Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. 4 maîtres (3 professeurs et un surveillant)

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. 51 élèves externes

Et combien de pensionnaires ?

R. 74 pensionnaires

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. à M. Le Comte Georges de Bourbon

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. au moyen de la rétribution scolaire et quelques secours.

Paroisse de

Brasparts

École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. Oui

2° Par qui est-elle tenue ?

R. par 4 Demoiselles (Mlle Demeure, Aurore)

Et combien a-t-elle de maîtresses ?

R. 4 maîtresses

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. 88 externes

Et combien de pensionnaires ?

R. 36 pensionnaires

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. à M. Le Comte Guy de Bourbon

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. au moyen de la rétribution scolaire et la générosité de M. de Bourbon.

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. Non

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. le 1^{er} janvier 1903.

Personnel congréganiste.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. Oui

Quel en est le nombre ?

R. deux

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. à la Congrégation des Filles du saint-Esprit.

Veuillez bien, M , répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Evêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,

Evêque de Quimper & de Léon.